

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CRD1

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Dix-neuvième session

Ixtapa Zihuatanejo, Guerrero, Mexique, 5 – 9 octobre 2015

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

#### Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1	Adoption de l'ordre du jour provisoire <b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres<sup>1</sup>.</b>	CX/FFV 15/19/1
2	a) Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires	CX/FFV 15/19/2
	b) Questions relatives à la normalisation des fruits et légumes frais découlant d'autres organisations internationales	CX/FFV 15/19/3
	c) Normes CEE (ONU) pour les fruits et légumes frais - Norme CEE-ONU pour les aubergines - Norme CEE-ONU pour les aulx - Norme CEE-ONU pour les kiwis - Norme CEE-ONU pour les pommes de terre primeurs et pommes de terre de conservation - Norme-cadre pour les normes CEE-ONU relatives aux fruits et légumes frais <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/FFV 15/19/4
3	Avant-projet de norme Codex pour les aubergines (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/FFV 15/19/5 CX/FFV 15/19/5-Add.1
4	a) Avant-projet de norme pour les aulx (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/FFV 15/19/6 CX/FFV 15/19/6-Add.1
5	Avant-projet de norme pour les kiwis (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 <b>Compétence Union européenne.</b> <b>Vote Union européenne.</b>	CX/FFV 15/19/7 CX/FFV 15/19/7-Add.1

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

6	<p>Avant-projet de norme pour les pommes de terre de conservation (à l'étape 4)</p> <p>- Observations à l'étape 3</p> <p>Compétence partagée. Vote Etats membres.</p>	<p>CX/FFV 15/19/8 CX/FFV 15/19/8-Add.1</p>
7	<p>Proposition de nouveaux travaux sur une norme Codex pour les fruits et légumes frais</p> <p>- Observations en réponse à CL 2014/7-FFV</p> <p>Compétence partagée. Vote Etats membres.</p>	<p>CX/FFV 15/19/9</p>
8	<p>Proposition de Norme-cadre des normes Codex pour les fruits et légumes frais</p> <p>- Observations</p> <p>Compétence partagée. Vote Etats membres.</p>	<p>CX/FFV 15/19/10 CX/FFV 15/19/10-Add.1</p>
9	<p>Autres questions</p> <p><i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonction des sujets traités. (Document non disponible).</i></p>	
10	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p>Compétence Etats membres. Vote Etats membres.</p>	
11	<p>Adoption du Rapport</p> <p>Compétence Etats membres. Vote Etats membres<sup>2</sup>.</p>	

<sup>2</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.